

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

V^e DIMANCHE APRÈS L'E-
PIPHANIE.— CHRONI-
QUE : circulaire N^o
96 de M. l'adminis-
trateur du diocèse.
—Université Laval :
conférences de M.
l'abbé Archambeault,



SOMMAIRE

conférence de M. de
Foville.— LES MAI-
TRISES.— NOUVEL-
LES RELIGIEUSES.—
LES VOLONTAIRES DE
LA MORT.— PRIONS
POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO
2 Cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO
2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : L.-A.-D. MARÉCHAL, V. G., administrateur du diocèse.

Le bureau d'administration est à l'Archevêché de Montréal ; directeur
M. l'abbé J. M. EMARD. Pour la rédaction, on peut s'adresser à
M. P. DUPUY, No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE,	10	FEVRIER	— Sainte-Cunégonde.
MARDI,	12	“	— Sainte-Adèle.
JEUDI,	14	“	— Saint-André d'Argen- [teuil.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	10	FEVRIER	— 5 Ep. Ste Scholastique, V., d., o. b. <i>Annnonce de la Septuagésime.</i>
Lundi,	11	“	— Ste Geneviève, V., doub., o. blancs.
Mardi,	12	“	— S. Ildephonse, E. C., doub., o. b.
Mercredi,	13	“	— SS. 26 MM. Japonais, d., o. rouges.
Jeudi,	14	“	— S. Cyrille d'Al., E. D., d., o. blancs.
Vendredi,	15	“	— SS. Faustin, Jovite, MM., s., o. r.
Samedi,	16	“	— De la férie., ornements verts.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

EGLISE METROPOLITAINE.— *Dimanche*, 10 à l'office de l'Archiconfrérie, consécration solennelle au très saint Cœur de Marie.

Fête du titulaire de l'église paroissiale de Ste-Scholastique solennité du titulaire des églises de Ste-Agathe, Ste-Dorothee, S.-Jean de Matha.

AVIS.

Le bureau d'administration et de rédaction de la *Semaine religieuse* est ransporté à l'Archevêché, où on devra adresser toute demande d'abonnement, et payer les abonnements.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la *Semaine religieuse* pendant toute l'année 1889. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des six années de la *Semaine religieuse*, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix \$6.00

Sur demande, la *Semaine religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.
LE DIRECTEUR.

Eusèbe Senécal & Fils, imprimeurs, !

Ve DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE

Vous supportant mutuellement, vous pardonnant les uns aux autres ce que vous auriez à vous reprocher ; comme le Seigneur vous a pardonné, pardonnez aussi de même.

(COLLOSS., III, 13.)

Ces paroles, mes chers frères, sont tirées de l'épître du jour. Elles contiennent certainement une très importante leçon pour nous, et une surtout que nous ne sommes jamais très disposés à apprendre. Vous trouverez beaucoup de gens presque à la fin de leur vie, ayant, comme on dit, un pied dans la tombe, qui ne semblent pas savoir qu'il faut être indulgent pour les injures et les pardonner.

Il y a deux bonnes raisons, mes frères, pour que nous profitons de cette leçon. La première, c'est qu'à moins d'agir d'après elle, vous ne pouvez jamais être heureux dans cette vie ; la seconde, c'est qu'à moins d'en être bien pénétrés, il y a de fortes raisons de craindre pour votre bonheur dans la vie future.

Vous ne pouvez jamais être heureux, dis-je, dans cette vie, à moins d'être indulgents pour les injures que vous recevez, et de les pardonner. Et la raison en est bien simple. C'est d'abord, qu'on est malheureux, et triste en trop se préoccupant des injures reçues ; en second lieu, c'est que vous êtes toujours exposés à en recevoir. Il y a, il est vrai, un moyen de les éviter, c'est de s'en aller dans un désert et d'y vivre tout seul dans quelque caverne ou quelque hutte. Mais je crois qu'il y a très peu d'hommes de nos jours ayant une vocation pour cette vie. Et si vous entrepreniez de mener la vie d'un ermite sans aucune vocation, il y a bien des chances pour que vous soyez dix fois plus misérables que vous ne pourriez l'être dans le monde avec les pires voisins. C'est pourtant le seul moyen de les éviter ; car pour si bons que soient les gens parmi lesquels vous vivez, ils seront toujours quelque peu intéressés ; ils voudront agir à leur guise quelquefois, et il arrivera souvent qu'ils ne pourront agir à leur guise et vous à la vôtre. Ils seront toujours quelque peu inattentifs. Ils ne prendront pas grand souci de ne pas vous offenser ; et vous ne pouvez pas attendre cela d'eux, car vous-mêmes ne prenez guère ce souci. Vous seriez surpris si vous pouviez savoir combien de fois vous avez offensé votre prochain.

La seconde raison pour laquelle vous devez apprendre à pardonner aux autres est, qu'à moins que vous ne le fassiez, il y a grandement à craindre pour votre bonheur dans la vie future. Si vous pouviez avoir un doute à ce sujet, les paroles de Notre-Seigneur vous convaindraient : " Si vous ne pardonnez pas à votre prochain, dit-il, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses. " Vous devez confesser tous vos péchés et recevoir les sacrements souvent, mais tant que vous avez de la haine pour votre prochain, vos confessions

et vos communions sont mauvaises. Vous n'êtes pas un ami de Dieu ; et si vous quittez le monde avec de la rancune dans le cœur, vous serez exclus de sa présence.

Vous me direz peut-être : " Père, je pardonnerai, mais je ne puis oublier. " Si vous me parlez ainsi, je vous dirai : Prenez garde. Tant que vous n'essayerez pas, du moins, d'oublier, tant que vous conserverez dans le cœur ce ressentiment causé par l'injure que vous avez reçue, ce sera pour vous une occasion de péché. Cela vous excitera à refuser aux personnes à qui vous en voulez, cette charité que vous devez à tous. Vous serez portés à en dire du mal, à essayer d'empêcher les autres de les louer, à subir quelque soupçon qui fera monter à la surface le venin qui est au fond de vos cœurs. Et ne soyez pas certains que vous avez réellement fait tout ce que Dieu demande, parce que le prêtre vous a donné l'absolution. Il ne peut lire dans votre cœur, et souvent il est obligé de pardonner à des gens peu charitables comme vous, tout en doutant que sa sentence soit approuvée par le grand Juge qu'on ne peut tromper.

Pour que vous puissiez plus facilement oublier, rappelez-vous ce que je vous ai conseillé, il y a peu de temps : c'est que ceux qui vous ont offensés, ont généralement agi ainsi par orgueil ou inadvertance, mais non par malice. Croyez-moi, la malice est réellement assez rare. Si vous pouviez voir les dispositions vraies de votre prochain, vous verriez que tous sont aussi bons que vous-mêmes. Je ne suppose pas que vous vous trouviez mauvais ; je ne crois pas que vous le soyez. Chassez donc de votre esprit ces indignes soupçons et pardonnez aux autres franchement comme vous désirez être pardonnés.

CHRONIQUE

Extrait de la circulaire No 96 au clergé du diocèse de Montréal

- I. Lettre encyclique de Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, *Excunte.*—
- II. Rapport des Œuvres diocésaines pour l'année 1888.

ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL, 1er février 1889.

Mes chers confrères,

1^o Lettre encyclique de Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, *Excunte.*

Je me fais un devoir de vous transmettre une remarquable Lettre encyclique que Sa Sainteté a adressée, à Noël dernier, au monde catholique.

Cette Lettre mérite toute notre attention et doit faire l'objet de nos méditations et le sujet de sérieuses réflexions de la part des fidèles.

Les erreurs modernes y sont mentionnées d'une manière claire et précise ; les enseignements de la vie chrétienne y sont développés avec ampleur et majesté.

Le clergé comme les fidèles y trouvent toutes tracées les lignes de ce chemin de la vie surnaturelle, qui conduit le premier à la perfection que doivent atteindre les ministres du sanctuaire, et qui maintient les autres dans la route du bonheur dans ce monde et le dirigera vers la félicité éternelle.

Vous communiquerez ce vénérable document aux fidèles que vous êtes appelé à diriger, en y apportant les commentaires que vous jugerez utiles, et cette Lettre sera lue dans les églises et chapelles publiques du Diocèse, ainsi qu'au chapitre, dans les communautés religieuses.

2^o Rapport des Oeuvres diocésaines pour l'année 1838.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des Oeuvres diocésaines pour 1838, pour le denier de Saint-Pierre, les écoles du Nord-Ouest et la Terre-Sainte. Ce rapport fait mention des sommes fournies pour ces œuvres diverses à partir du 1^{er} janvier au 31 décembre 1838, et qui ont été transmises à l'archevêché entre ces deux dates.

J'ai l'honneur d'être, mes chers confrères,

Votre tout dévoué serviteur en Notre-Seigneur,

L.-D.-A. MARÉCAL, V.-G., Adminis.

UNIVERSITÉ LAVAL

Résumé des deux dernières conférences de M. l'abbé
Archambeault, professeur du droit naturel

Sujet : *Critique des arguments que la science contemporaine oppose au libre arbitre.*—

I^{re} PARTIE.— *La vie et la matière.*

Dans une admiration aveugle du développement extraordinaire qu'ont pris de nos jours les sciences naturelles : la physiologie, la physique et la chimie, un certain nombre de positivistes ont cru pouvoir donner un caractère scientifique et précis à l'erreur, au reste très ancienne, du matérialisme. Partant du principe que dans l'univers il n'y a que du mouvement, dont la quantité reste toujours la même, ils ont fait de cette loi du monde physique la loi unique et immuable du monde intellectuel et moral. Ils ont confondu la vie avec les réactions physico-chimiques ; la pensée et la volonté leur sont apparues comme de simples changements, et, par suite, la liberté humaine, comme une illusion et une chimère.

C'est du reste ce qui ressort clairement des définitions que le positivisme a données de l'homme. Par la bouche de MM. Maury, Littré, Taine, etc., il ose affirmer que "l'âme est un être immatériel supposé ;" que c'est en réalité "l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière." Il prétend que "la pensée est inhérente à la substance cérébrale, comme la contractibilité aux muscles, que le cerveau pense comme le cœur bat." Un physiologiste célèbre de nos

jours, M. Chs Richet, dans la conclusion d'un essai remarquable de psychologie générale, définit la vie : " une fonction chimique, " et l'intelligence humaine : " un mécanisme explosif avec conscience et mémoire. "

Bon nombre de phénologues favorisent plus ou moins ce matérialisme de la science positive, en voulant expliquer la pensée, la volonté et les faits psychologiques par les signes extérieurs de la physionomie, le degré d'ouverture de l'angle facial, les protubérances du cerveau et du crâne.

Afin de discerner ce que ces données de la science contemporaine ont de vrai, d'exagéré ou de complètement faux, nous n'avons qu'à étudier la vie, d'abord considérée en elle-même et dans ses diverses manifestations, puis l'analyser telle qu'elle se présente dans l'homme, avec sa triple opération, végétale, animale et intellectuelle.

La vie peut se définir brièvement : *un mouvement intérieur de l'être*. L'être vivant, dans son concept le plus général, est donc un être dont l'essence même est de procéder à une action qui s'accomplit dans le sujet agissant.

On distingue généralement une triple vie : la vie végétale, la vie animale et la vie intellectuelle. *La vie de la plante*, concentrée tout entière dans son propre corps, se réduit à trois fonctions principales : la nutrition, l'accroissement et la fructification. *La vie animale*, outre les fonctions précédentes, possède ce que les physiologistes appellent les fonctions de relation, c'est-à-dire, comme parle le R. P. Liberatore, que sans sortir du sujet vivant, elle s'exerce, entre en communication avec les autres êtres en vertu de la sensibilité et du mouvement spontané. C'est pourquoi les animaux possèdent, outre les organes de la végétation, deux autres systèmes : celui des nerfs pour les sensations, et celui des muscles pour le mouvement. *La vie intellectuelle* est celle qui s'exerce par les actes de l'intelligence et de la volonté, et est complètement indépendante de la matière et dans son existence et dans ses opérations. De ces trois vies, à raison même de leur degré d'immanence, la vie végétative est la moins noble, et la vie intellectuelle la plus élevée, quoique dans l'homme elle n'ait pas encore sa perfection dernière qu'elle ne trouve qu'en Dieu, puisque seul l'acte divin est totalement et parfaitement immanent.

Tous admettent qu'il y a plusieurs sources de distinction entre les êtres vivants et les êtres non vivants, surtout celle-ci : que les premiers se meuvent d'eux-mêmes et non les autres. Il y a donc dans les êtres vivants un principe distinctif, source de leurs opérations spécifiques ; ce principe s'appelle âme ou principe vital. Mais si les diverses écoles de philosophie s'accordent à admettre l'existence de ce principe, il n'en est pas de même quand il s'agit d'en déterminer la nature. Les *iatramécaniciens*, les *iatrochimistes*, les partisans de l'*organisme* et ceux de l'*animisme* ont donné de ce difficile problème des solutions variées et opposées les unes aux autres. Est-il bien

vrai que la vie doit se confondre avec le mouvement et être gouvernée par les seules lois de la mécanique, comme le veulent les premiers ; ou ; qu'elle n'est qu'un phénomène purement chimique, selon l'opinion des seconds ; ou encore une propriété particulière de la matière organisée, mais qui change suivant les tissus et les organes dans lesquels elle réside, comme l'enseignent Cabanis et Brôussais, et après eux la Faculté de médecine de Paris ? La raison et une étude tant soit peu approfondie des phénomènes vitaux nous forcent à rejeter ces diverses opinions, et à admettre une distinction essentielle entre le principe vital et les forces de la pure matière.

Tous reconnaissent en effet que des lois différentes supposent des natures différentes, puisque la loi est toujours proportionnée à la nature de l'être qu'elle régit. Si la diversité des lois est radicale, de telle sorte qu'elle atteigne l'être lui-même, ses principes constitutifs, le mode de recevoir et de conserver l'existence, la manière d'exercer ses opérations propres, alors la diversité du principe doit être substantielle et radicale. Or, que nous considérions dans tout être vivant sa simple production, sa nature, ses lois : loi de constitution matérielle, de combinaison chimique, d'accroissement, de durée, de conservation ; ou bien ses opérations multiples, principalement la circulation, la nutrition et la reproduction, nous arrivons à conclure qu'il est impossible d'expliquer ces lois et ces opérations par les seules forces de la matière, et, par suite, qu'il nous faut recourir à une distinction essentielle entre celle-ci et le principe d'où découle l'activité des êtres vivants.

Aussi, de tout temps, même à l'époque où la philosophie de Descartes avait le plus de crédit, plusieurs savants enseignèrent, quoiqu'à diverses manières, que le principe vital ne résulte ni du mouvement purement mécanique, ni de la combinaison chimique des éléments matériels, ni de l'organisme : tels sont Staal, Borden et Barthez. A notre époque, le célèbre Berzélius reconnaît la nécessité d'admettre un principe qui commande aux éléments de l'organisme et leur donne la puissance de concourir à la production d'effets supérieurs à leur efficacité naturelle. Le grand botaniste français, Adrien de Jussieu et Cuvier soutiennent la même doctrine. Quant aux physiologistes, on peut en citer un grand nombre en faveur de notre thèse : en France, les docteurs Bichat et Ceriset, Milne-Edwards, professeur à l'Université de Paris ; en Italie, les professeurs Martini, Thornassi, Franceschi et Santi, le chevalier de Renzi, etc., etc. Citons enfin, en terminant, les paroles pleines d'éloges qu'adressait, dans la *Revue de deux Mondes* de 1857, M. de Quatrefages à M. Edwards, soutenant dans ses leçons de physiologie la doctrine vitaliste. " Nous ne pouvons qu'applaudir à ce langage : c'est celui d'un esprit vraiment élevé qui, au-dessus de la matière brute et morte, voit clairement la nature organisée et vivante, qui, au-delà des forces physico-chimiques, aperçoit celle qui les maîtrise et les régit. On peut suivre sans criante le physiologiste qui fait une pareille profession de foi. "

IIe PARTIE.— *La vie intellectuelle et l'organisme humain.*

S'il est vrai que la vie, quel que soit le sujet dans lequel elle est reçue, est distincte de la pure matière, il n'est pas moins vrai que la vie intellectuelle, telle qu'elle se présente dans l'homme, non seulement surpasse les forces physico-chimiques de la nature, mais qu'elle est même indépendante de l'organisme et qu'elle échappe à ses lois.

L'homme est un animal raisonnable, c'est-à-dire que son corps, tout beau et ravissant qu'il est, ne forme cependant pas son être complet, qu'il n'en est pas même la partie principale, mais qu'il sert simplement de demeure à un principe plus noble qui élève l'homme au-dessus de toute sphère matérielle et le place aux confins des deux mondes : le monde des corps et celui des esprits. La seule considération de l'homme extérieur nous donne déjà à conjecturer cette vérité. En effet, non seulement il nous apparaît comme le plus parfait des animaux au point de vue anatomique et physiologique, mais aussi comme le seul entre tous qui soit capable d'art et d'industrie, le seul qui puisse au moyen du pouvoir admirable de la parole, livrer son âme, entrer en communication d'idées avec ses semblables, édicter des lois, fonder des institutions, créer des traditions; le seul possédant la beauté physiologique, beauté incomparable dont la face d'une brute ne connaît jamais le rayonnement, lumineuse empreinte laissée en nous par un Dieu nous créant à son image et à sa ressemblance.

Mais au-dessus de ces preuves d'un ordre secondaire, nous avons encore le témoignage de notre conscience qui sous mille formes diverses, nous démontre avec une pleine évidence, que nous sommes des êtres intelligents et libres. Nous pensons, nous jugeons, nous remontons des effets aux causes, pour redescendre ensuite des causes aux effets et les mieux connaître; de l'étude des êtres multiples de la création, de leurs rapports, de leurs différences et de leurs analogies, nous déduisons les lois qui gouvernent le monde physique et moral et nous arrivons ainsi à former cet ensemble étonnant des connaissances humaines qui embrasse dans l'ordre physique les profondeurs du firmament, les entrailles de la terre et les abîmes de l'océan; dans l'ordre intellectuel et moral, le vrai pris dans toute l'extension de son incommensurable domaine. Eh bien, le principe de cette activité si grande et si féconde, c'est l'intelligence, puissance mystérieuse et cachée qui met entre nous et la brute un abîme infranchissable et nous relie au monde des esprits.

Or, cette vie intellectuelle de l'homme ne fonctionne ni par la vertu des forces physiques et chimiques, comme la vie végétative, ni par le concours d'organes matériels, comme la vie sensitive, mais elle procède d'un principe tout à fait immatériel et indépendant du corps dans son existence et dans ses opérations. C'est ce que saint Thomas d'Aquin démontre avec beaucoup de force et de lucidité, en ramenant à deux principales les différences profondes qui séparent l'intelligence de la sensibilité, l'une subjective et l'autre objective.

La différence *subjective* consiste en ce que la sensibilité est une faculté purement organique, suivant en tout les altérations de l'organisme, s'usant et s'affaiblissant à mesure que s'use et s'affaiblit l'organisme lui-même, impuissante enfin à s'élever au-dessus des besoins de ce dernier, et beaucoup plus à en contrarier les tendances.

L'intelligence, au contraire, est une faculté essentiellement et *intrinsèquement* inorganique, indépendante de la perfection des organes, se fortifiant par l'exercice et la répétition de ses actes, se reliant sur elle-même, s'élevant enfin au-dessus de toutes les exigences de l'organisme, en contrariant ou réprimant les impressions diverses.

Quant à la différence *objective*, elle vient de ce que la sensibilité, précisément parce qu'elle est une faculté organique, n'étend pas ses connaissances au-delà de l'ordre corporel, et, même sans cet ordre, elle n'atteint que les objets que dans une entière proportion avec leur influence actuelle, tandis que l'intelligence humaine n'a pas de limite qui circoncrive la sphère de ses opérations. Elle se porte sur les corps et les esprits, sur les objets de la pensée et l'acte même de la pensée, sur les accidents et les substances, les effets et les causes, le fini et l'infini, l'idéal et le réel ; sans s'arrêter, comme la sensation, à un simple fait déterminé, actuel et concret, elle en saisit l'essence, abstraction faite de toute condition d'individualité matérielle, et s'élève ainsi à la contemplation de l'universel qui réunit les individus sous des genres et des espèces.

Quoique faculté *intrinsèquement* indépendante des organes du corps il est néanmoins certain que dans l'état actuel d'union entre l'âme et le corps, notre entendement dépend du moins *extrinsèquement* de ces organes, et qu'il en a besoin comme de dispositions nécessaires à ses opérations. L'influence de l'âge sur le développement de la raison, et celle non moins réelle des diverses maladies du corps, ainsi que les phénomènes de la folie, le prouvent suffisamment. Comment expliquer cette connexion entre les dispositions de l'organisme et les opérations intellectuelles ? Comment la matière peut-elle agir sur l'esprit au point de l'aider dans sa marche et son développement, ou de rendre au contraire ses actes impossibles ou moins parfaits ? Les scolastiques ramènent à trois principales, les explications de ces faits : le besoin que l'âme humaine a des sens pour acquérir et employer ses idées, l'unité du principe vital et, comme conséquence, l'union substantielle entre l'âme et le corps. Cette triple théorie, bien comprise, a pour effet de donner une explication satisfaisante des phénomènes que présente la vie organique et sensitive, et aussi de l'accord entre la partie supérieure et la partie inférieure de l'homme. Grâce à elle on peut également répondre victorieusement aux objections que la science contemporaine oppose à la spiritualité de l'âme et à sa liberté.

Conférence de M. de Foville, 7 février — Herschell et l'Astronomie stellaire

Si l'œuvre de Newton a paru presque surhumaine aux esprits les plus capables de l'apprécier dignement, c'est, à la fois, par la puissance mathématique du génie qui s'y révèle et par la grandeur imposante de l'objet qu'il a embrassé. Cette grandeur pourtant est bien relative. Espèce d'immensité pour notre petitesse, le système solaire, avec ses 2 à 3 milliards de lieues d'étendue, n'est lui-même qu'une goutte d'eau, perdue dans l'océan des espaces sidéraux, avec leurs millions d'étoiles, leurs milliers de nébuleuses et les prodigieuses distances qui les séparent. De ces mondes innombrables, atteignant aux confins de la création matérielle, William Herschell fut, il y a un siècle, le premier grand explorateur.

Né à Hanovre, en 1738, dans une famille de musiciens, nombreuse et besogneuse, il n'étudia guère d'abord que l'art paternel, puis, à 20 ans, vint chercher fortune en Angleterre à la suite d'un frère aîné. Après quelques années très d'efforts, devenu organiste à Halifax, puis à Bath, il consacre aussitôt à de courageuses études tout ce qu'il acquiert de loisirs : la théorie musicale le conduit aux mathématiques, les mathématiques, à l'optique, l'optique à l'astronomie. Dans cette nouvelle carrière, il s'applique longtemps au perfectionnement des télescopes. Pour construire de sa main un instrument de 7 pieds, il polira jusqu'à 200 miroirs, avant d'en trouver un à son gré. Plus tard, il portera la longueur de ses télescopes à 10, à 20 et enfin jusqu'à 40 pieds. En 1779, muni d'un télescope de 20 pieds, il commence une revue générale du ciel et rencontre bientôt une nouvelle planète. Une telle découverte était alors inouïe et suffit à l'illustrer. Les libéralités du roi Georges III lui permettant désormais de se vouer tout entier à l'astronomie, il s'établit, pour n'en plus sortir, à Slough, près de Windsor. Il approchait de 45 ans ; mais, pendant quarante autres années, il poursuivit dans cette retraite ses travaux infatigables, secondé, pour un temps, par son frère Alexandre et, jusqu'au bout, par sa sœur Caroline dont le nom reste uni au sien dans l'histoire de l'astronomie. Elle lui survécut jusqu'à l'âge de 98 ans. Lui-même mourut à 85 ans (1822), laissant, en la personne de son fils John Herschell, un digne continuateur de son œuvre.

Le grand objet de cette œuvre est donc la reconnaissance du monde stellaire, à peine effleuré par ses devanciers. Les instruments leur avaient marqué pour pénétrer au delà des premières apparences du ciel : sphère transparente, tournant perpétuellement autour de ses pôles et entraînant toutes les étoiles, comme fixées à sa surface en des positions invariables. Copernic, en lançant la terre dans l'espace, n'avait introduit dans l'astronomie stellaire qu'une idée nouvelle, celle de l'extrême éloignement des étoiles, nécessaire, dans son système, pour expliquer l'invariabilité de leurs positions apparentes (absence de parallaxe). Képler, spéculant sur cet éloignement, avait deviné que les étoiles devaient être des soleils, rapetissés par la distance ;

Galilée, dans sa lunette, avait vu se résoudre en étoiles distinctes la leur nébuleuse de la Voie lactée. La science en demeurait là. Les grandes questions du système solaire et de la mécanique céleste avaient éclipsé toutes les autres. Les astronomes d'alors ne s'occupaient guère des étoiles que pour les cataloguer.

Comme la lunette de Galilée, ce sont encore une fois des cieux nouveaux que le télescope d'Herschell révèle au regard humain ; mais l'heureux inventeur ne se laisse pas éblouir par le nombre et la splendeur des merveilles qu'il y découvre. Génie patient et méthodique, autant qu'original et hardi, il observe, distingue, classe les mondes, comme un naturaliste classe les espèces et c'est toujours sur des faits laborieusement amassés qu'il édifie ses plus audacieuses hypothèses ; il ne s'en dissimule point d'ailleurs l'incertitude ; il est le premier à les retoucher, suivant le progrès de ses découvertes et ne les transmet à ses successeurs que comme des ébauches à parfaire.

C'était déjà beaucoup de pouvoir poser, autrement qu'un rêve, au sujet de tout l'univers sidéral, les grandes questions suggérées par la science acquise du système solaire. Ce univers visible ne forme-t-il aussi, dans tout son ensemble, qu'un seul système harmonieux ? en peut-on découvrir la forme, décrire la structure ? y aperçoit-on des mouvements, indices d'une gravitation mutuelle des parties ? y aurait-il même espoir d'en définir la loi, de remonter, avec son aide, le cours des évolutions passées, de pressentir celles de l'avenir et d'en entrevoir le terme ?

Il est très douteux qu'un seul de ces problèmes soit jamais nettement résolu par la science humaine. Cependant elle n'est plus sans prise sur aucun d'entre eux et le doit en grande partie aux travaux d'Herschell.

Depuis sa mort, il est vrai, plusieurs voies nouvelles et d'une grande portée se sont encore ouvertes à l'astronomie sidérale : l'héliomètre, il y a 50 ans, nous a fourni les premières mesures de quelques distances stellaires ; le spectroscopie, depuis 30 ans, jette sur la constitution chimique des astres et sur certains aspects de leurs mouvements des lumières inespérées ; depuis quelques années seulement, la photographie céleste, dépassant la vision télescopique, nous révèle, par leur image, des astres qu'aucun œil ne peut apercevoir : elle promet surtout à la science une richesse de documents précis, capable de marquer peut-être l'origine d'une nouvelle ère.

Jamais pourtant l'astronomie n'oubliera qu'Herschell lui a ouvert son plus vaste domaine et lui en a rapporté des trésors inouïs d'observations et d'idées fécondes. Pour n'en citer ici que les principaux traits, c'est lui qui a découvert les systèmes d'étoiles doubles avec leurs orbites elliptiques, décrites autour du centre de gravité commun ; c'est lui qui, le premier, a démontré le fait, pressenti par Lalande, du mouvement de translation du système solaire ; Herschell a même indiqué, avec une approximation remarquable, la direction de ce mouvement ; c'est lui qui a publié un catalogue de 2,500 nébuleuses, dont une centaine seulement avaient déjà été reconnues ; lui, qui en

a défini les différents types et qui les a reliés par l'hypothèse, grandiose et non sans vraisemblance, de transformations progressives; c'est lui enfin qui a conçu et réalisé le plan du dénombrement des étoiles, par mode de jaugeages télescopiques ou de sondages célestes et qui s'en est servi pour esquisser les contours extérieurs de ce monde stellaire au sein duquel nous sommes plongés.

Quelque vagues que restent encore les résultats de telles recherches, combinées aujourd'hui avec celles qui ont pour objet les mouvements relatifs des mondes sidéraux, le philosophe chrétien aurait tort de les dédaigner. "Toute la science moderne," dit un astronome contemporain (M. S. Newcomb, directeur de l'observatoire de Washington) "paraît indiquer la durée finie de notre système sous sa forme actuelle et nous reporter au temps où, ni soleil, ni planète n'existait autrement que comme une masse de vapeur nébuleuse... Quant à la distribution des étoiles, on peut sans doute l'étudier, indépendamment de la question de leur origine. Cependant, quand nous cherchons à pénétrer les lois de leurs mouvements et à prévoir les changements qui en peuvent résulter, nous nous trouvons face à face avec la question de leur durée, par conséquent aussi de leur origine et de leur fin."

Les maîtrises

Il ne suffit pas d'avoir de belles mélodies, de belles compositions harmoniques, tant pour le plain-chant que pour la musique, si l'on ne possède aussi des hommes capables de les bien exécuter. C'est ce dont l'Eglise s'est toujours préoccupée; et c'est pour cela que, à partir de saint Grégoire, qui présidait lui-même une école de chant, jusqu'au concile de Trente, qui en recommande l'enseignement dans tous les séminaires, elle a montré pour ce genre d'études une sollicitude toute spéciale.

Le souverain Pontife, dès cette date, suivirent la voie tracée, et s'occupèrent d'organiser à Rome ces grandes écoles philharmoniques, d'où devaient sortir ces admirables chapelles pontificales, collections d'artistes de premier ordre, dont les chants contribuent si puissamment à l'éclat des cérémonies religieuses dans les basiliques de la ville sainte.

Les évêques, obéissant à leur tour, et suivant l'exemple donné par le souverain Pontife, ne créèrent pas seulement des écoles de chant dans leurs séminaires, mais ils s'attachèrent particulièrement, surtout en France, à favoriser et à diriger la précieuse institution des maîtrises, qui devait rendre plus tard de si grands services. C'est par elle, en effet, qu'on obtenait les grands chœurs, et spécialement les voix blanches (voix d'enfants) nécessaires pour l'exécution des pièces de musique à quatre voix,

Nous étonnerons peut-être un bon nombre de nos lecteurs, lorsque nous leur dirons qu'il y avait en France, avant 1789, en-

viron 400 maîtrises, dirigées par autant de maîtres de chapelles, entretenues par les paroisses, les monastères, les chapitres des cathédrales et des collégiales. " Trente à quarante chanteurs, dit Hippolyte Réty, dans ses *Études historiques* sur le chant religieux, composaient en moyenne le personnel de chaque maîtrise, et le nombre des musiciens répandus dans tout le pays, s'élevait ainsi au total de 12 à 15,000, parmi lesquels se trouvaient environ 5,000 enfants de chœur.

Au commencement du siècle dernier, les maîtrises étaient encore les seules écoles où se formaient les artistes destinés à la musique profane. Elles fournirent des compositeurs, des instrumentistes, des chanteurs, tels que Gossec, Grétry, Lesueur, Boëldieu et Félicien David. Lablache nous a été donné par une maîtrise, et Duprez est sorti de la célèbre école religieuse de Choron. On peut citer, parmi les plus remarquables, les maîtrises de Marseille, Bordeaux, Montauban, Montpellier, Toulouse, Metz, Perpignan, Narbonne, etc., qui ont laissé parmi la population des souvenirs glorieux et impérissables. Leur influence était si grande, et elles contribuaient si largement à répandre, à développer le goût de l'art, qu'on rencontrait parfois, jusque dans des villages inconnus, de véritables artistes initiés à la musique des grands maîtres et capables de l'interpréter.

Que sont devenues ces admirables institutions ? La réponse est facile. Ici, comme ailleurs, la révolution française a fait main basse sur les biens qui constituaient leur dotation, s'est emparée de toutes leurs ressources, a chassé le clergé et fermé les écoles. C'est ainsi qu'elle a prouvé, en faisant du progrès à rebours, que l'Eglise est un éteignoir, et que la révolution seule a été un incomparable flambeau.

Ces assertions de sectaires n'eurent pas une longue vogue. Des hommes éminents regrettèrent ces ruines, et Napoléon Ier fut de ce nombre. Avec la hauteur de vues qui le distinguait, il songea, en rétablissant le culte public, à l'environner de l'éclat qu'il avait autrefois. Sa pensée se porta d'emblée sur les maîtrises, dont il sentit le vide et dont il désirait le rétablissement. Dans un rapport que lui présenta M. Portalis, ministre des cultes, le 19 avril 1807, il ne craint pas de dire, en parlant de ces grandes écoles : " Si, précédemment, il n'y avait pas d'autres institutions publiques pour l'enseignement de la musique vocale, c'est que non seulement les maîtrises suffisaient, mais c'est qu'en outre, il était reconnu qu'elles ne pouvaient être remplacées."

M. Portalis proposa à l'empereur le rétablissement des maîtrises. Mais, les premiers secours alloués pour cela furent si faibles, et les résultats tellement insuffisants, que la France continua de manquer de chanteurs et d'instrumentistes. Le gouvernement en fut justement ému, et, pour remédier à cette déplorable situation, M. Bigot de Préameneu, autre ministre des cultes, présenta à l'empereur, en conseil d'Etat, le 30 juin 1813, un

l'appart dont nous ne pouvons nous empêcher de citer les passages suivants :

“ Le bien du service religieux, dit le ministre, appelle de la manière la plus pressante l'attention de Votre Majesté sur la réorganisation des chœurs de musique et psallettes, ou maîtrises d'enfants de chœur, près des églises cathédrales ; l'art musical y est même intéressé..... Si maintenant on compare l'état actuel de l'art-musical avec celui où il était autrefois, on verra combien le rétablissement des chœurs et des maîtrises importe à sa conservation..... La réorganisation de chœurs et maîtrises de musique est le seul moyen de rendre au culte public une partie de sa solennité, et à l'art musical son ancien éclat..... Les maîtrises sont les seules institutions propres à régénérer le chant... Cette réorganisation est depuis longtemps attendue, elle est sollicitée par tous les évêques et par les principaux artistes de Paris et des départements.”

Les événements survenus, depuis cette époque, arrêterent cet élan généreux et entravèrent la restauration projetée. Ce ne fut qu'à la suite des efforts incroyables de M. Choron, qui avait usé à cette œuvre sa vie et sa fortune, que le gouvernement crut devoir tenter une mesure plus efficace, en fondant lui-même, en 1853, une école de musique religieuse, dont il prit la dépense à sa charge, au moins pour une forte partie. La direction en fut confiée à Louis Niedermeyer, artiste d'un incontestable mérite, et qui pour assurer le succès de son œuvre, a fait appel au concours d'éminents professeurs de musique. Cette école a déjà fourni un bon nombre d'élèves distingués, d'un talent réel, qui sont devenus maîtres de chapelle, et tiennent aujourd'hui les orgues, non seulement des paroisses de Paris, mais encore de beaucoup de grandes églises de province. Ils ont contribué à y créer des maîtrises, et l'office divin y est célébré avec une convenance et une dignité auxquelles on applaudit de toute part.

C'est un beau début, sans doute, et un résultat précieux ; mais, qu'il y a loin encore de là à l'ancien état de choses ! Que nous resterait-il à faire maintenant, pour profiter de l'impulsion donnée, pour créer des institutions analogues, non seulement dans nos cathédrales, ce qui est déjà fait en partie, mais encore dans dans toutes nos églises un peu importantes, soit des villes, soit de la campagne ?

Un seul moyen se présente, et chacun le devine : c'est que des leçons de chant bien sérieuses soient données d'abord tant aux petits qu'aux grands séminaires ; c'est ensuite que le jeune clergé surtout au sein duquel figurent déjà un bon nombre d'élèves d'orgue ou d'harmonium, se dévoue, dans la mesure du possible, en réunissant autour de lui, non seulement les enfants doués d'une bonne voix, dont le concours est toujours empressé et si utile pour la variété des effets, mais encore tous les adultes de bonne volonté. Des leçons seraient données à propos, et, à l'aide

de certains encouragements qui peuvent varier selon les ressources locales, le succès ne ferait pas défaut. Tout ce monde-là ne fût-il employé que pour bien exécuter le chant liturgique à l'unisson, avec quelques rares morceaux d'harmonie, bien faciles, comme cela se pratique déjà dans un grand nombre de nos paroisses, il en résulterait, à coup sûr, une grande consolation et une grande édification pour les fidèles.

Dans l'intérêt de nos lecteurs et spécialement pour ceux qui songeraient à organiser des maîtrises, nous croyons devoir indiquer ici les *Etudes historiques sur le chant religieux*, de M. Hippolyte Réty, organiste de l'église de Saint-Pierre, à Mâcon (*Josserand, libraire-éditeur, à Lyon, place Bellecour, 3.*) Ils y trouveront des détails fort intéressants, et des renseignements précieux propres à diriger leurs efforts.

Un dernier conseil, pour terminer. La musique fait partie aujourd'hui de toute éducation un peu soignée. Les jeunes personnes surtout s'y adonnent d'une manière spéciale. Du matin au soir, leurs mains légères roulent sur les touches des pianos. C'est bien ; mais ne serait-ce pas fâcheux que tant de gammes chromatiques et d'exercices dans tous les tons, ne dussent avoir qu'un but mondain et, pour résultat final, chez la plupart, que l'exécution plus ou moins rapide, plus ou moins réussie de valse, de schottichs, polkas et autres morceaux de ce genre ? Ne serait-ce pas désirable qu'on se livrât aussi à des exercices sur l'harmonium ?

Les études sur cet instrument, doublées de leçons d'harmonie, offriraient le grand avantage d'utiliser le talent de ces jeunes personnes, non seulement dans les salons, où la musique vocale, avec harmonium, trouve bien aussi sa place, mais encore et surtout dans les églises, où les organistes font souvent défaut, et où ces jeunes musiciennes pourraient facilement s'employer à l'accompagnement des saluts, des litanies, des cantiques, etc. Nous appelons là-dessus l'attention des parents chrétiens, et spécialement des directrices des institutions religieuses.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Dans un très intéressant discours qu'il vient de prononcer à l'occasion du *Triduum* de saint Pierre-Claver, Monseigneur Fava, évêque de Grenoble, résume ainsi les progrès du catholicisme en Afrique :

« L'Afrique qui, au commencement de ce dix-neuvième siècle, était plongée dans un sommeil de mort et ne possédait que des catholiques dispersés çà et là, sur quelques-uns de ses rivages, compte aujourd'hui :

« Dix-sept préfectures apostoliques :—vingt et un vicariats apostoliques ;—douze évêchés, y compris les huit sièges épiscopaux établis dans les deux possessions espagnoles et portugaises ; deux archevê-

chés ; — l'Afrique septentrionale a 497,030 catholiques ; — l'Afrique occidentale, 1,026,950 ; — l'Afrique méridionale et orientale, 39,000 ; — les îles de la mer des Indes, 296,940 ; — les îles de l'océan Atlantique, 796,000,

“ En tout, 2,655,920 catholiques. Ce chiffre, vu le passé, est admirable : mais, en réalité, il devrait nous arracher des larmes, puisque la population totale de l'Afrique est estimée au chiffre de deux cent six millions. A peine près de trois millions sur deux cent six millions ! De sorte qu'il y a dans ce vaste continent africain plus de deux cent millions de sauvagés !

“ On dira : il y a là beaucoup de musulmans. . . . C'est vrai, le musulman croit en un seul Dieu ; mais sa religion admet l'esclavage en principe, et son peuple le pratique pour l'homme et surtout pour la femme.

“ Est-ce que, au lieu de se quereller, de faire de folles dépenses pour mettre sur pieds des armées de plusieurs millions d'hommes, les nations européennes ne feraient pas mieux d'aller civiliser l'Afrique, en y jetant leurs hommes et leur or ?

L'un des principaux fabricants de Roubaix écrit :

“ Ces jours-ci, dans une réunion où l'on causait d'affaires de Bourse, on en vint à parler du rôle dominant des Juifs en ces sortes d'affaires ; plusieurs parmi nous s'étonnaient de leur étrange aptitude à accaparer la richesse du pays

Un négociant des plus honorables de la région nous dit : Si vous le permettez, je vous conterai deux faits, absolument vrais, qui me sont arrivés à moi-même, et qui sont de nature, ce me semble, à faire cesser votre étonnement, et à expliquer l'âpreté que met le peuple déicide à poursuivre la fortune.

“ J'ai commencé ma carrière commerciale comme voyageur.

Je visitais alors le midi, et je me rencontrais assez souvent avec le représentant d'une autre maison faisant la même tournée.

Lorsque nous nous trouvions dans une même ville, nous allions ordinairement, après le dîner, prendre le café ensemble et nous causions.

Un soir, le mouvement de la conversation nous amena à parler sur la religion, et j'appris que mon compagnon était juif.

Il voulut m'expliquer la loi et les prophètes, puis le Talmud, etc., etc.

Après l'avoir écouté patiemment, je lui dis : Quoi qu'il en soit de tout ce que vous me contez, voulez-vous me dire franchement en quoi consiste *pratiquement* votre religion ?

Il me regarda d'un air hésitant, puis se penchant à mon oreille, il me dit tout bas : “ *A faire argent de tout, mon cher.* ”

Dix ans plus tard, j'étais chef de rayon dans une grande maison de Paris. J'avais pour collègue un jeune homme d'un caractère un peu concentré, mais intelligent, actif, tenace à la besogne. Sans

être intimes, nous avions ensemble de bons rapports. Il s'appelait Mayer et je le savais fils d'Israël.

Il vint à se marier, et m'invita à sa noce.

Je n'avais jamais mis les pieds dans une synagogue, j'hésitais, mais, moitié pour faire plaisir à Mayer, moitié, par curiosité, j'acceptai. Je n'oublierai de ma vie l'allocution du Rabbin.

« Appliquez-vous à *gâagner de l'argent*, » voilà toute la morale qu'il prêcha aux nouveaux époux dans un discours en trois points :

1° *Gâagner de l'argent* pour donner du bien-être à vous et à vos enfants.

2° *Gâagnez de l'argent*, car seul il procure considération et puissance.

3° *Gâagnez de l'argent* pour préparer le rétablissement du royaume d'Israël.

Il y a en ce moment, en Hollande, trois cent soixante-dix postes de ministres protestants vacants, et pour remplir ces vacances, sept candidats seulement sont disponibles. Cela n'indique-t-il pas que le protestantisme est aux abois ? Toujours les protestants ont été protégés, favorisés aidés de toutes manières, et voilà où ils en sont. Le catholicisme, au contraire, jadis persécuté en Hollande, toujours tenu à l'écart, fleurit, s'étend, et produit assez de prêtres, non seulement pour desservir les paroisses, mais encore pour en envoyer au loin gagner des âmes à Jésus-Christ.

Les volontaires de la mort

Dans une conférence récente sur *« la sœur de Charité »*, M. Maxime du Camp a cité des faits éclatants qui démontrent l'héroïsme de ces saintes filles, dévouées *jusqu'à la mort* au soulagement des souffrances de l'humanité.

L'anecdote suivante mérite d'être enregistrée :

Dans une ville de France où régnait une épidémie, un conseiller municipal voulut se rendre compte du service des sœurs de Charité.

Il les trouva partout empressées, vaillantes, infatigables, « en tête-à-tête avec la contagion et lui faisant bon visage. »

« Comme elles sont hypocrites ! » se disait-il.

Il cherchait partout un moyen de démasquer cette fameuse hypocrisie, et voilà que, dans l'amphithéâtre, il aperçoit une jeune sœur qui se livrait à l'affreuse besogne de laver les cadavres !

Stupéfaction du conseiller municipal. « Mais ce n'est pas là votre service, » lui dit-il, « c'est l'ouvrage du garçon de salle. »

— « Je vous prie de m'excuser, dit la sœur, un peu penaude ; c'est que, voyez-vous, il est père de famille, — et ce sont ici les châtiments. »

Cette réponse n'est-elle pas sublime dans sa simplicité ?

Et voilà pourtant les femmes que la franc-maçonnerie veut écarter, comme des êtres malfaisants, du chevet des malades et des mourants!..

Le numéro du 19 novembre de l'*Etoile du Sud*, journal français qui se publie à Rio-de-Janeiro, nous apporte le touchant article qu'on va lire :

“ Dame Marie-Arléline Josephus, sœur Becquet, est décédée à Rio-de-Janeiro le 12 novembre, emportée par un accès pernicieux. La défunte était née à Fives Lille (Nord) le 4 septembre 1813.

Sœur Becquet faisait partie de ce bataillon de *volontaires de la mort* qui vint de France en 1852 pour le service de l'hôpital de la *Misericordia* de Rio-de-Janeiro, ravagé alors par la fièvre jaune.

Des 33 filles de Saint-Vincent de Paul venues à cette époque, dix-huit succombèrent peu après leur arrivée, victimes de leur dévouement. Celles qui restaient refusèrent d'obéir aux ordres de l'administrateur de l'hôpital qui leur enjoignait de fuir devant l'épidémie.

Elles étaient à leur poste de combat : la mort seule pouvait les en arracher.

Le 30 juin dernier, nous apprenions le décès de sœur Angèle qui fut, elle aussi, une des survivantes de cette hécatombe qui enlevait à la France le meilleur, le plus pur de son sang.”

Mais la France n'est pas seule à produire des “ volontaires de la mort.” Partout la charité catholique accomplit ces merveilles.

M. l'abbé Conrardy, de Liège, partait il y a quelques jours pour l'île Molokai, où se trouve une colonie de lépreux. Ces malheureux avaient eu jusqu'ici pour pasteur et pour consolateur un autre Belge héroïque, le père Damien. Mais, atteint de la terrible maladie, il lui devenait impossible de remplir ses fonctions sacerdotales et charitables.

Le P. Conrardy, qui “ postulait cet honneur depuis onze ans, ” a pu enfin rejoindre son héroïque prédécesseur. Un prêtre de Verviers, dit le *Nouvelliste* de Verviers, veut bien nous communiquer la lettre suivante, qu'il vient de recevoir de l'île Molokai; nos lecteurs en seront édifiés :

Kalawao-Molokai, 7 novembre 1888:

Bien cher et vénéré confrère et ami,

Maintenant que celui qui sous votre direction s'est préparé autrefois à la première communion, a passé près de 6 mois (après avoir postulé cet honneur pendant plus de 11 ans) au milieu des lépreux de Molokai, il vous sera sans doute agréable, ainsi qu'aux autres amis de Verviers, de recevoir quelques détails concernant cet établissement. La portion que nous occupons ne ressemble pas mal à une grande prison; des montagnes quasi à pic, de 2,000 pieds de hauteur, nous séparent du reste de l'île. Cette portion peut avoir trois milles de long et d'un demi à un et demi de large. Le climat est tempéré. Cette portion de l'île est très basse, au niveau de la mer; il s'y trouve un volcan éteint, c'est probablement à son action qu'est due la formation de cette langue de terre. La surface est partout couverte de pierres; meilleur endroit,

n'eût pu être choisi pour une place de réclusion. C'est de loin la plus considérable du monde entier : nous sommes ici onze à douze cents personnes.

Jusqu'à présent j'ai douté s'il ne me serait pas donné de revoir l'Europe ; mais il paraît que ma présence est nécessaire ici.

Le gouvernement fournit à chaque lépreux une livre de viande par jour et trois livres de pois, ce qui ressemble à la pomme de terre. En fait, les lépreux ne sont pas mal sous le rapport matériel.

Le gouvernement fait beaucoup pour eux, pour le temps qu'ils ont à vivre, de 5 à 10 ans. Le plus grand nombre ne vit pas plus de 5 ans. Le P. Damien a vu la population se renouveler trois fois. Combien de fois me sera-t-il donné de la voir se renouveler ? Devie-drai-je lépreux moi-même ? C'est probable. Précautions, c'est plus facile à recommander qu'à observer. Trop de précautions ne valent rien, c'est comme au temps du choléra en Belgique, en 1866 ; combien ne sont pas morts qui craignaient de s'exposer !

Je ne vous entr-tiendrai dans cette lettre que du père Damien, qui bientôt sera mort, victime de sa charité. On l'appelle en Angleterre et en Amérique le héros martyr.

C'est mon privilège d'être et de vivre avec lui. Le lèpre fait son œuvre : ce sont tour à tour ses oreilles, ses yeux, son nez, sa gorge, ses mains, ses poumons !

Le pauvre père a beaucoup souffert. Il est tout défiguré, sa voix est presque éteinte ; si vous pouviez le voir comme moi, dans sa petite chambre, couché sur son lit, par terre, des larmes vous viendraient aux yeux, de voir qu'un homme qui a tant fait pour des milliers de lépreux en est réduit lui-même à une si misérable condition, et que si peu de chose peut se faire pour le soulager. Vivre avec les lépreux, c'est ce qu'on appelle *sacrifice* ; mais il faut se voir lépreux soi-même pour comprendre jusqu'où va le sacrifice quand tout votre entourage est lépreux.

Heureusement que le bon père Damien a encore l'usage de ses mains, ce que bien d'autres n'ont pas ; que ses pieds ne sont pas en morceaux comme il en arrive à bien d'autres ; car il y a plusieurs sortes de lèpres : les uns pourrissent vivants, d'autres sèchent, les uns sont couverts d'écailles, les autres ont les extrémités mangées, d'autres ont des figures à faire peur. Si l'on voyait en Belgique une de ces femmes, ou même un de ces enfants aux figures horribles, on crierait au sorcier ! De semblables figures sont bien propres à faire croire aux sorciers et aux sorcières.

Si le père Damien allait me quitter sous peu, j'en serais bien triste, et pour plusieurs raisons : Il nous est encore bien utile, je dirai même nécessaire. Il a sous sa charge plus de 100 orphelins lépreux, ce qui n'est pas une petite affaire quand vous considérez que nous n'avons personne pour nous aider que des garçons lépreux. De plus, notre nombre augmente chaque semaine.

Le père a aussi entrepris un mois après mon arrivée, de bâtir une nouvelle église (30 pieds sur 70), 40 pieds sont des murs en pierre, le reste est en bois.

Nous n'avons qu'un maçon, un blanc irlandais, un lépreux, et le pauvre homme a un pied bien malade ; ses aides pour faire le mortier, chercher des pierres, etc., etc., sont de jeunes lépreux. Le père Damien est le charpentier en chef, aidé de deux ou trois garçons lépreux—heureusement on est maintenant au toit. On était prêt à mettre la couverture en fer, mais en déchargeant les pièces dans un petit bateau, celui-ci a chaviré, et le fer est maintenant au fond de la mer. Il avait fallu cinq mois pour l'amener d'Angleterre !...

Que le bon Dieu nous conserve le P. Damien au moins un an, n'importe comment ; car après tout c'est mieux d'être deux que d'être seul... j'habite avec lui et nous mangeons ensemble. Ma répugnance est vaincue. Je suis entre les mains du bon Dieu. Si je deviens lépreux, le bon saint Pierre sans doute me laissera passer plus facilement, quand mon heure viendra. Parfois, quand je suis agenouillé près d'un lépreux, exhalant une odeur qui à elle seule mettrait en fuite un régiment de soldats courageux, il me semble qu'alors je fais un peu mon purgatoire ; qu'en pensez-vous ? Chaque semaine un petit bâtiment

à vapeur fait son apparition : de bonne heure, le sifflet annonce qu'il y a, d'abord, des lépreux. Chacun s'empresse de se rendre sur la plage. Souvent les nouveaux venus sont tout trempés d'eau : alors commencent les pleurs et les cris. Ici on voit un homme qui retrouve sa femme, ou vice-versa, un enfant son père ou sa mère, etc. ; on prend les noms des nouveaux arrivés et chacun se met à la recherche d'un logis.

Quoique je ne sois pas lépreux, il me faudrait un permis du *board* de santé pour me rendre dans une autre île ; mais je ne désire aller nulle part. Ma mission est ici, et j'y reste. Je me recommande à vos prières et à celles de mes amis et aux membres des cercles catholiques de Verviers et de Dison.

Je prends cette opportunité pour vous souhaiter, à vous et aux amis, une sainte et heureuse année. Votre dévoué et affectionné ami.

L. L. CONRARDY,

Prêtre catholique.

Voilà les héros de la charité catholique ! Où trouver ailleurs, à ce degré, l'esprit d'abnégation et de zèle apostolique ? Quelle religion, si ce n'est la vraie, peut inspirer de tels sacrifices ?

Ces fléaux terribles, le choléra, la fièvre jaune, la lèpre, inspirent l'épouvante à l'humanité tout entière, et il se trouve, pour les combattre de près, pour en soulager, consoler, réconforter les victimes, des anges de dévouement, des hommes et des femmes sublimes, qu'aucun péril n'effraie, qu'aucun dégoût ne rebute, qu'aucune horreur n'arrête.

Honneur, trois fois honneur aux "volontaires de la mort !"

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

II Mach., xxi, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS

Son Eminence le cardinal Ledochoswki, primat de Pologne et archevêque de Posen.

Marie Bernier, épouse de Rodrigue Larivière, à Montréal.

Louïs Lombard, frère du Rev M. Lombard, curé de Currau, décédé à Papineauville.

DE PROFUNDIS.

LIVRES

ANCIENS ET MODERNES
ACHETÉS ET ÉCHANGÉS.
CATALOGUES
PUBLIÉS TRIMESTRIELLEMENT.

Librairie religieuse, littéraire et scientifique

PAPETERIE A BON MARCHÉ

GRANGER FRÈRES

N^o 1699, RUE NOTRE-DAME

(2^e porte à l'Est de l'église Notre-Dame.)

MONTREAL.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR

DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISE
VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE
CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES

A RESSORT DE GELER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BEAUDRY

(ÉTABLI EN 1868)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de Cuir, Fouritures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tanneurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc. etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service de Communautés Religieuses.



271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Mon

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ÉTABLIE EN 1825

DE EDIMBOURG, ECOSSE

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurance subsistantes \$100.000.000. | Fonds investi \$33.000.000. | Revenu annuel \$1.450.000
Bonus distribués \$22.000.000. | W. M. RAMSAY, gérant

Wm. McNALLY & CIE.

IMPORTATEURS DE

Tuyaux a égout écossais, de toute grandeur.

Plâtre de Paris. Briques à feu. Terre à feu. Tuyaux de cheminée

50 MCGILL, Montreal.

Ouvrages en Marbre et en Granit.

COTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL.

J. & P. BRUNET,

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Monuments, Tombes, Charniers, Poteaux, Copings

ET TOUTES SORTES D'OUVRAGES DE CIMETIERES.

RÉPARATIONS DE TOUT GENRE A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Résidence privée: J. BRUNET, Cote-des-Neiges.

" " PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, Rue Laval

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

PROPRIETAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLOBY"

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face au Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPECIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, Etc.

TOUJOURS EN MAIN

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, Chemin Papineau, 107

Montréal.

LA ROYALE CIE D'ASSURANCE
Actif \$30.000.000

BUREAU PRINCIPAL

Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dam^e

WM. TATLEY, agent généra

E. HURTUBISE ET A. ST-CYR

agents du département français

C. S. GAGNIER PEINTRE DECORATEUR
TAPISSIER
24, RUE VITRE, 24

ETABLI EN 1850

Montréal.

A. HURTEAU & FRERE

Marchands de Bois de Sciage

92, rue Sanguinet, Montreal.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.

TELEPHONE No 106.

Bassin Wellington, en face des bureaux du Grd-Tronc.

TELEPHONE No 1401.

JOS. HUSEREAU PLOMBEUR, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à l'Eau Chaud
COUVERTURES' Etc.

No 42 rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALLASCIO MARCHAND DE FER
En GROS et en DETAIL,

390 RUE ST-JACQUES

fer, Collèges, Couvents, et Résidences.
meubliers, etc., une spécialité.

Importateur de toute espèce de
feronneries pour construction d'Egli-
Outils pour menuisiers, charpentiers,

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Dix-neuvième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 20 FEV. 1889, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 50,000.00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de.....	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

AVIS

Nos annonces étant soumises à un contrôle sévère, nous croyons consciencieusement pouvoir recommander les maisons d'industrie ou de commerce qui se servent de la *Semaine religieuse*.

Les clients sont priés de dire qu'ils ont vu l'annonce dans nos colonnes.